

**Avis Natura 2000 du 16/06/2017 sur le dossier 55-2017 DIG EA**

*Ce dossier nécessite des précisions et compléments sur les incidences du projet* (destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface)) :

- Le reprofilage des berges peut entraîner la destruction d'une partie de la ripisylve. Cette dernière peut-être rattachée à l'habitat d'intérêt communautaire « 92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba » au niveau du secteur A, voire du secteur D.
- La ripisylve de l'Huveaune va donc être en partie détruite au travers de ce projet de recalibrage! et il est nécessaire de compenser cette destruction.
- Le choix retenu sur la mise en œuvre de cages de gabions sur les secteurs A et C n'est pas compatible avec une reconstitution de ripisylve et la comparaison des profils sur ces secteurs ne semble pas nécessiter une emprise supplémentaire de 5 à 6 m, mais tout au plus de 1 ou 2 m par rapport à l'aménagement en gabions, justifier ce choix!
- La destruction des ripisylves n'est pas quantifiée, superficies, nombre d'arbres abattus et essences sur les différents secteurs.
- Il y a une contradiction sur le secteur le mieux conservé (secteur A).
- Il est précisé: La ripisylve des secteurs A et C ne comprend pas de vieux sujets, ou d'arbres au développement imposant et pourtant un gîte potentiel à chiroptères a été observé sur le site A. Il s'agit d'un arbre aux écorces décollées donc... vieux sujet ! de taille imposante d'après la Figure 5 page 10.
- Les inventaires complémentaires préconisés par le bureau d'étude en début d'été ont-ils été réalisés? ce qui permettrait de vérifier les potentialités de gîtes pour les chauves-souris pour le secteur D (berges de l'Huveaune inaccessibles), ainsi que la présence de la Cordulie à corps fin au sein de l'aire d'étude ( espèce protégée et communautaire mais non citée des FSD des sites Natura 2000 concernés).

Il est important de faire des propositions de compensations détaillées par rapport aux effets négatifs du projet au regard des espèces protégées et des destructions des rives de l'Huveaune.

Jean Marc DAVAULT  
Chargé de mission Natura 2000 - Evaluations d'incidences  
Service Territorial Sud – DDTM13  
171 Promenade Pierre Blancard  
13677 Aubagne Cedex  
tel 04 42 18 73 03